

Continuons de bien vivre ensemble à Bouchoir

Magali Crappier



Pierre Graux



Jean Pillot



Christiane Verlin



François Flament



Isabelle Etève



Chantal Doucher



Jean-Pierre Pitou



Dolorès Fournier



Gérard Barbier



Marie-Jeanne Lecomte



Chers Bucheriens

Janvier 2024,

Madame le Maire, l'équipe municipale et les agents municipaux vous souhaitent à tous et toutes nos **meilleurs vœux** pour 2024.

En dépit des conflits de cette année et du bouleversement climatique qui s'imisce malheureusement dans notre quotidien, nous souhaitons du fond du cœur que vous soyez en **bonne santé** et que vous trouviez la **force** de puiser du **positif** dans chaque événement de votre vie.

Le dimanche 17 décembre, le père Noël et ses lutins dans la joie et la bonne humeur sont passés dans les rues de la commune pour distribuer :



- Aux 11 enfants entre 0-3 ans des cadeaux d'une valeur de 15€
- Aux 28 enfants entre 4-9 ans des cadeaux d'une valeur de 20€
- Aux 12 jeunes entre 10-12 ans des cadeaux de 25€
- Aux 2 bacheliers une carte cadeau de 50€ (nouveau cette année)
- Aux 47 aînés de plus de 65 ans des cartes cadeaux de 35€.
- Des papillotes à tous les habitants présents sur le parcours, aux

automobilistes, aux camions...

Cette belle balade s'est terminée par un pot de l'amitié à la salle polyvalente où petits et grands se sont régalés.

Le lundi 16 janvier 2023, nous avons l'installation d'un médecin généraliste Docteur Antoine DUTILLOY au 5 Chaussée Brunehaut. ☎ 03 22 78 40 66

Et ce lundi 15 janvier 2024, nous avons une très bonne nouvelle pour la commune : l'installation d'un Masseur-kinésithérapeute Marion DUTILLOY au 38 Chaussée Brunehaut ☎ 06.81.16.94.46.



Gérard, notre agent municipal, prend sa retraite au 29 février 2024.

Un pot de départ est organisé le vendredi 1 mars à 18h à la salle polyvalente de Bouchoir. Vous êtes tous invités à y participer. Venez nombreux.



Les projets 2023 réalisés :

- Un stationnement Chaussée Brunehaut pour l'accueil du médecin.
- L'accessibilité de la mairie (reste les plantations).
- Rénovation de la sacristie de l'église.
- Des plantations d'arbustes et des arbres fruitiers pour les naissances.
- L'intérieur de la chapelle.
- L'implantation d'un banc rouge en l'honneur des violences conjugales (Merci à la personne qui a tagué le banc avec de la bombe serpentin le 31 décembre de venir le nettoyer.)

Une nouvelle année commence toujours par des projets !!

Les projets 2023 deviennent les projets 2024 (il faut du temps pour monter des dossiers et attendre le retour des subventions) Ces projets sont financés en partie avec l'aide de l'Etat, de la région, du département et de la communauté des communes Terre de Picardie :

- Réalisation d'un boulodrome
- Rénovation du calvaire du cimetière
- Réalisation d'un parking double fonction pour le cimetière et pour le co-voiturage avec une aire de pique-nique et une plateforme d'appareils de fitness, vélo...
- Les vitraux de la chapelle : l'association les Amis du Patrimoine de Bouchoir participe à la rénovation de la chapelle. Vous pouvez faire un don à l'association (déductible des impôts) soit en faisant un chèque au nom de l'association à déposer en mairie) ou en versant sur Yapla via le lien <https://les-amis-du-patrimoine-de-bouchoir.s2.yapla.com>
- Un projet pour 2024-2025 : une aire ludique intergénérationnelle derrière le lieu-dit la bascule.



Face à l'évolution des réglementations, pour une prise en compte renforcée de l'environnement, les pratiques changent et tendent vers une gestion raisonnée des espaces, favorable à la biodiversité et à des ressources « saines » (eau, sol...).

C'est ainsi que la loi Labbé, désormais englobée dans la loi LTE, a limité l'usage des produits phytopharmaceutiques par les collectivités pour gérer les JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures), exception faite des cimetières et des terrains de sports.

Mais pour combien de temps encore ?



En effet, il est très probable que, d'ici peu, les produits phytosanitaires ne soient plus acceptés pour gérer ces zones sous contraintes. D'où la nécessité d'anticiper la végétalisation des cimetières.

C'est pourquoi nous allons enherber les allées du cimetière (tout en gardant la base des cailloux actuels) avec des mélanges de gazons, à base d'espèces de graminées peu poussantes, rustiques et adaptées à des sols secs et pauvres, demandant alors un entretien limité. Des arbustes à fleurs seront également plantés à certains endroits.

A noter :

- Le recensement démarre le 18 janvier : Merci de réserver un accueil chaleureux à Mme Nadine Dargent qui passera chez vous entre le 18/01/2024 et le 17/02/2024. C'est vraiment très important de consacrer un peu de votre temps pour que les moyens de votre commune ne soient pas amoindris par les dotations.
- Le mercredi 28 février à 14h30, après-midi récréative avec la fabrication de décors de Pâques pour la commune à la salle polyvalente suivi d'un goûter. Ouvert à tous.
- Le dimanche 24 mars à 12h, L'A.E.L.S. organise un repas bavarois à la salle polyvalente. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de M. Pitavy (03 22 37 40 20)



- Le samedi 30 mars à 11h aura lieu la chasse aux œufs pour les enfants de Bouchoir dans la pâture de Monsieur Lange, rue des alouettes. Pensez aux bottes selon la météo et au petit panier !

Pensez à consulter le site internet "mairie-bouchoir.fr", mis à jour régulièrement. Sachez que je reste à l'écoute de chacune et chacun lors de la permanence de Mairie (si besoin sur rdv).

Magali Crappier, Madame le Maire et son équipe municipale 06.86.82.50.16

Mail : mairie.bouchoir@orange.fr

« Le plaisir se ramasse, la joie se cueille et le bonheur se cultive. » Bouddha

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique.